

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

DÉPLACEMENTS AU QUÉBEC ET HORS QUÉBEC

(du 1^{er} janvier au 31 mars 2024)

Président-directeur général (Bicha Ngo)

Frais de transport	Frais d'hébergement et de repas	Autres frais inhérents	Nombre de déplacements	Accompagnateurs qui ont effectué des déplacements hors Québec	
				Nombre	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres
- \$	- \$	- \$	0	0	- \$

Information basée sur les réclamations présentées et approuvées au cours de la période visée.

Les frais indiqués peuvent concerner des déplacements divulgués dans les trimestres précédents.